

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

06/05/2021

Dossier complet le :

06/05/2021

N° d'enregistrement :

2021-11082

1. Intitulé du projet

RD 108E1 / RD 108 - entre Dompierre-sur-Mer et Périgny- AMENAGEMENT D'UN CARREFOUR GIRATOIRE ET RECALIBRAGE DE LA RUE JEANNE BARRET

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

DOUBLET MICHEL

Vice-Président du Conseil Départemental

RCS / SIRET

2 2 1 7 0 0 0 1 6 0 0 7 3 8

Forme juridique

72- collectivite territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6°a) Construction de routes classées dans le domaine public routier ... non mentionnées aux b) et c) de la colonne précédente.	Aménagement d'un giratoire sur la RD 108E1 recalibrage de la rue Jeanne Barret avec création d'une piste cyclable sur 450 ml
41) IOTA	Création d'une aire de covoiturage de 25 places Rejets d'eaux pluviales - rubrique 2.1.5.0 : déclaration - l'emprise est inférieure à 20 ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'opération a pour objet la construction d'un carrefour giratoire sur la Route Départementale n°108E1 à l'intersection avec la rue Jeanne Barret. La rue du Pont sera raccordée à ce giratoire.

Cet aménagement de sécurité s'accompagne d'un recalibrage de la rue Jeanne Barret qui permettra à cette voie d'accueillir le trafic n'ayant pas à traverser la Zone Industrielle de Périgny. Une piste cyclable sera également créée.

4.2 Objectifs du projet

Les 2 carrefours existants entre la RD 108E1, la rue du Pont et la rue Jeanne Barret constituent un point d'échange stratégique, supportant des trafics sécants importants. En effet, les trafics Nord Sud arrivant de Chagnolet par le rue du Pont (1100 V/J dans les deux sens) sont à peu près équivalents aux trafics de la RD 108E1 (1400 V/J dans les deux sens). Aussi, la configuration actuelle du carrefour, en baïonnette, n'est pas sécurisée pour permettre ces mouvements constatés sur cet axe.

Le projet consiste donc à créer un carrefour giratoire qui permettra de sécuriser l'ensemble des mouvements et d'absorber le trafic.

Il se situe en effet aux portes de la Zone Industrielle de Périgny, à proximité de la RD 108, axe majeur du département desservant l'agglomération de La Rochelle.

La RD 108E1 est aussi également pratiquée pour rejoindre le centre-ville de La Rochelle depuis les communes de l'Est de l'agglomération de La Rochelle.

Un délaissé d'espace public (dans le quadrant Nord – Est du giratoire) sera utilisé pour offrir une aire de co-voiturage, opportunément placée aux portes de l'agglomération.

De plus, le projet est conçu de sorte à pouvoir intégrer une piste cyclable qui se raccordera au réseau cyclable de la CDA de La Rochelle.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- Le dévoiement de la RD 108E1 et réalisation du carrefour giratoire
 - Le traitement des eaux pluviales par noue de rétention
 - L'aménagement du délaissé routier en aire de covoiturage
 - Le recalibrage de la rue Jeanne Barret (renforcement de chaussée et poutre de rive)
 - La fourniture et pose de la signalisation horizontale et verticale
 - La réalisation d'une piste cyclable (la maîtrise d'ouvrage est assurée par la CDA de La Rochelle)
- Certaines phases d'aménagement nécessiteront de dévier la circulation par la RD 111 (il n'est pas prévu de réalisation de voie temporaire).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'aménagement du giratoire sécurisera l'ensemble des mouvements du trafic routier du secteur. Il apportera deux nouveaux équipements favorisant la multimodalité (piste cyclable et aire de covoiturage).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration d'utilité publique au titre du code de l'expropriation

Déclaration de projet

Déclaration au titre de la Loi sur l'Eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Giratoire: rayon et nombre de branches:	20 m et 4 branches
Surface totale du giratoire + branches (voiries + trottoirs + ilot) :	3860 m ²
Sections courantes aménagées - longueur :	805 ml
Surface de voirie et des accotements enherbés	6674 m ² et 4787 m ²
Surface des fossés et des 2 bassins (surface bassin + surface enherbée)	2857 m ² et 3650 m ²
Surface revêtue de l'aire de covoiturage et nombre de places	1010 m ² et 25 places
Longueur de la piste cyclable	347 ml

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue Jeanne Barret
Périgny et Dompierre-sur-Mer

Coordonnées géographiques¹

Long. __° __' __" __" Lat. __° __' __" __"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 4 6 ° 16 ' 32 " 614 Lat. - 1 ° 8 9 ' 54 " 145

Point d'arrivée :

Long. 4 6 ° 16 ' 7 0 " 112 Lat. - 1 ° 9 0 ' 7 4 " 832

Communes traversées :

Périgny
Dompierre -sur-Mer

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'ambiance sonore de l'aire d'étude est conditionnée par les axes routiers et l'axe ferroviaire. Les zones les plus affectées se situent le long de ces axes de déplacement. La RN11 au nord de l'aire d'étude est de ce point de vue la plus impactante, au regard du trafic qu'elle supporte (PPBE AGGLOMERATION DE LA ROCHELLE).
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun édifice protégé au titre des monuments historiques n'est répertorié ni aucun périmètre de protection de monuments historiques n'intercepte l'emprise du projet.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'y a pas de zone humide présente sur ce secteur (source PLUi CDA La Rochelle cabinet Biotope).

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Présence de 4 sites BASOL référencés dans la base BASOL sur la commune de Périgny (ZI les 4 Chevaliers) à proximité de l'emprise du projet 6 activités sont référencées dans les données BASIAS dont 3 en activité : centre de tri de déchets de Dompierre sur Mer et 2 entreprises sur Périgny. Le projet n'est pas situé sur ces sites.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bassin des canaux du Curé, de Villedoux, de Marans à La Rochelle.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune prise d'eau souterraine destinée à la production d'eau potable n'est située sur l'aire d'étude. Un captage d'eau souterraine, le captage de Varaize, est cependant noté en limite sud de la commune de Périgny. Ce captage exploite la nappe du Kimméridgien inférieur.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé à proximité du Site Inscrit Canal de Marans
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe à 6 km du site Natura 2000 Pertuis charentais Rochebonne et de la zone FR 5400469.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La partie Est du projet est située en zone A du PLUi de La Rochelle.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les 2 communes ne sont pas soumises à un PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les 2 communes ne sont pas soumises à un PPRN.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet consiste à aménager des voiries existantes pour améliorer les conditions de circulation et mieux desservir la zone d'activités économiques de Périgny. Le trafic PL risque d'augmenter sur la rue Jeanne Barret actuellement interdite aux PL >9t sauf services publics et livraisons.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet consiste à aménager des voiries existantes pour améliorer les conditions de circulation et mieux desservir la zone d'activités économique de Périgny. Les émissions sonores générées par le trafic existent déjà.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun éclairage public n'est prévu. Les travaux seront réalisés en journée.
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet consiste à aménager des voiries existantes pour améliorer les conditions de circulation et mieux desservir la zone d'activités économiques de Périgny. Les rejets dans l'air générés par le trafic existent déjà.
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste à aménager des voiries existantes ; le paysage ne subira pas de transformations significatives.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'usage du sol sera très peu affecté par le projet.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'aménagement du giratoire a été conçu de manière à positionner son emplacement en retrait de la route actuelle et par conséquent, en retrait du canal de Marans. La chaussée de la RD 108E1 qui ne sera plus utilisée au Nord du giratoire fera l'objet d'un aménagement d'aire de covoiturage de 25 emplacements (1286 m²). Les haies existantes ne pourront pas être totalement évitées le long de la RD 108E1. Il est prévu l'engazonnement des délaissés (lors superficie revêtue de l'aire de covoiturage) et la plantation de haies d'alignement au Nord du projet permettant d'assurer la continuité écologique de long du canal de Marans, d'intégrer l'aménagement par rapport au milieu boisé du canal, tout en laissant la perspective ouverte de plaine agricole au Sud.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Sainte

le,

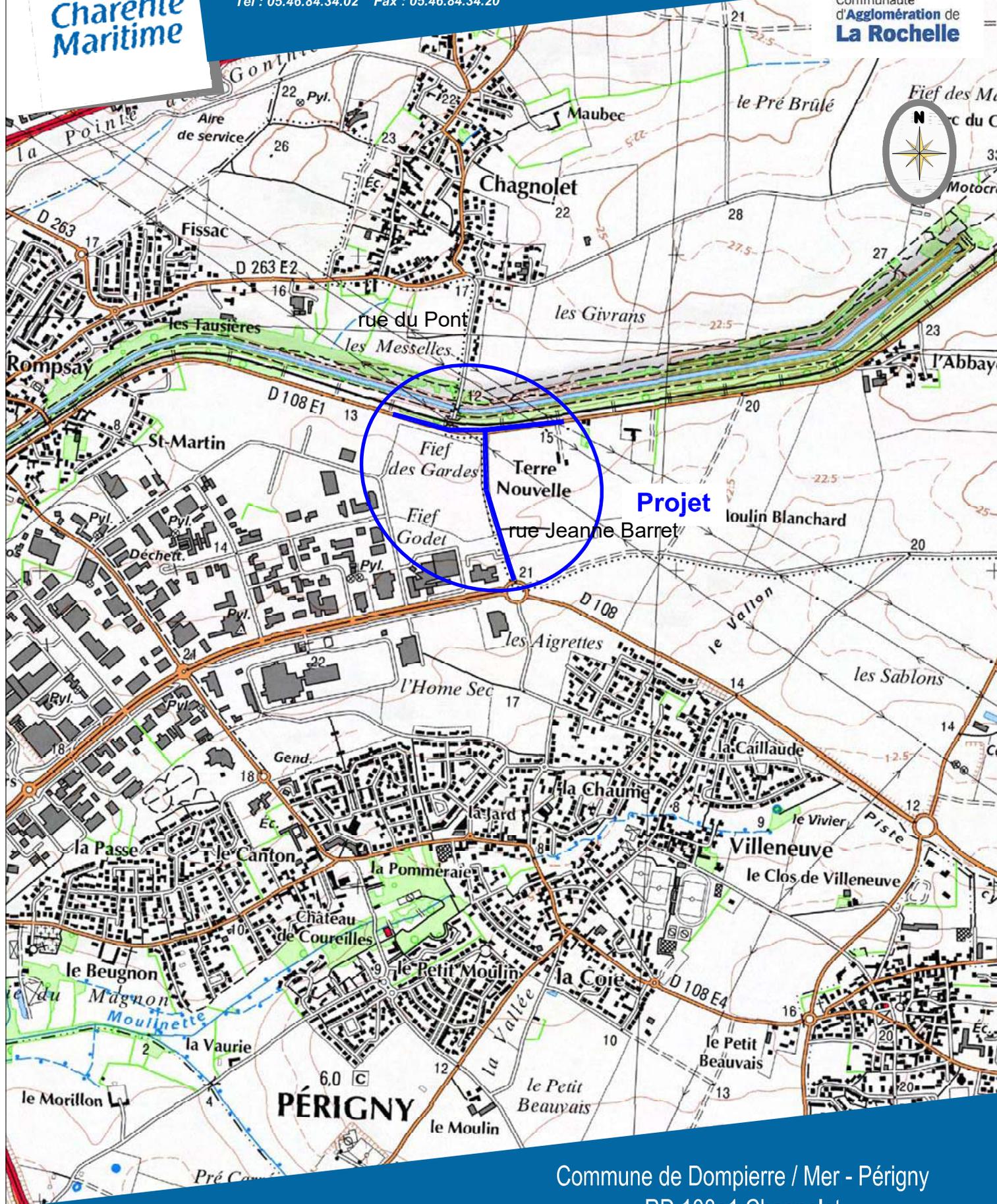
6 Mai 2021

Signature

Le Directeur des Infrastructures



Frédéric CARON



Projet

Commune de Dompierre / Mer - Périgny
RD 108e1 Chagnolet
Aménagement d'un carrefour giratoire



Légende

- Az Texte habillage caractères moyen
- Az Texte habillage petits caractères
- AZ** Txt Nom commune
- Points
- ~ Polygones
- Polygones
- Natura 2000 ZPS Dir_oiseaux
- Natura 2000 ZSC Dir_Habitat
- Communes 17
- Départements voisins
- Ortho 2018



Echelle - 1:80000



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité du Département de la Charente-Maritime.

Copyright

Ortho 2018

© IGN-CD17-ORTHO HR-AVRIL2018

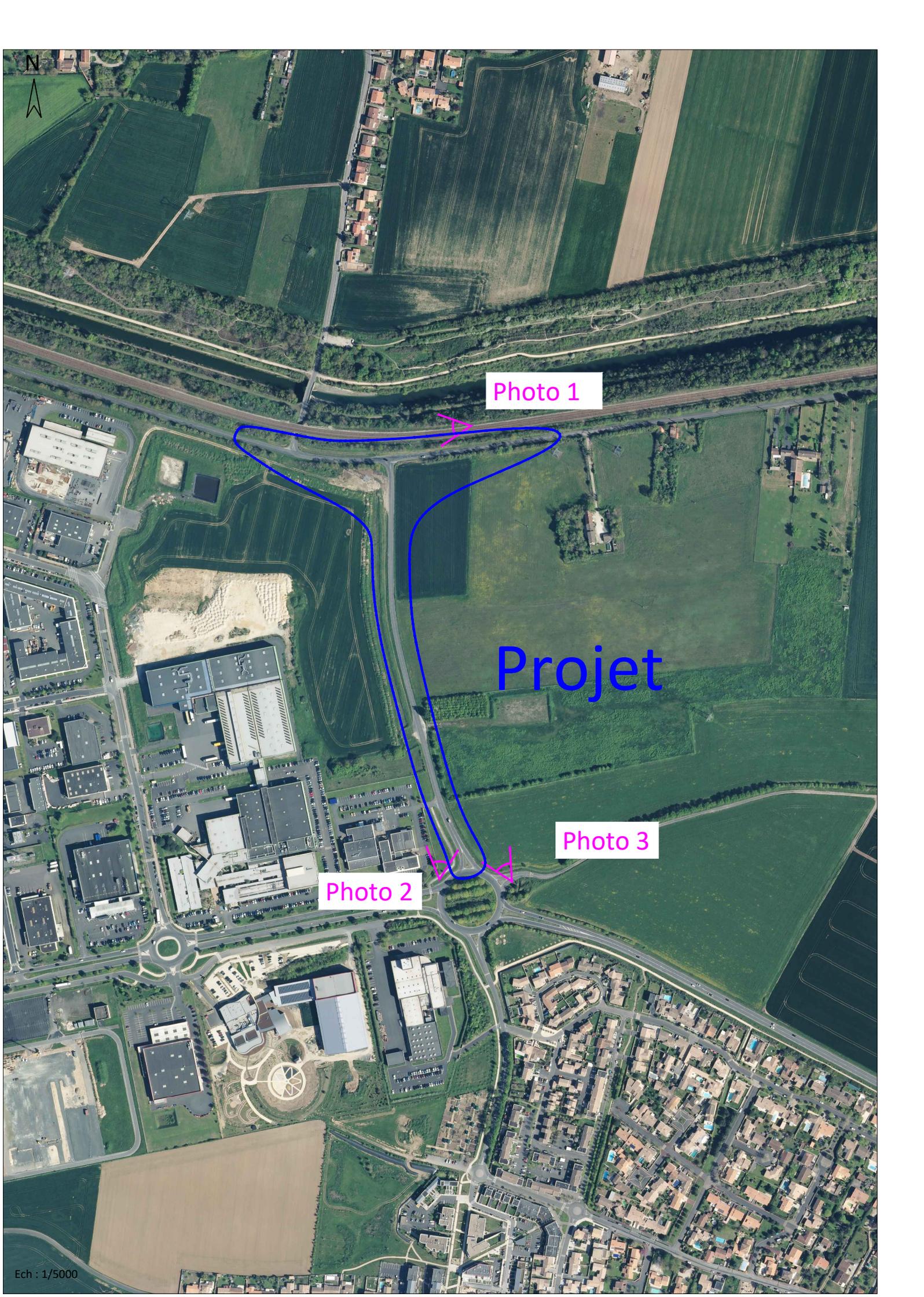


Photo 1

Projet

Photo 2

Photo 3



RD108E1 /RD 108
entre Dompierre-sur-Mer et Périgny
Aménagement d'un carrefour giratoire et recalibrage de la rue Jeanne Barret



Photo 1: 31/03/2021



Photo 2: 31/03/2021



Photo3:31/03/2021



Commune de Dompierre-sur-Mer
et Périgny
RD 108e1 Chagnolet
Travaux d'aménagement d'un carrefour giratoire

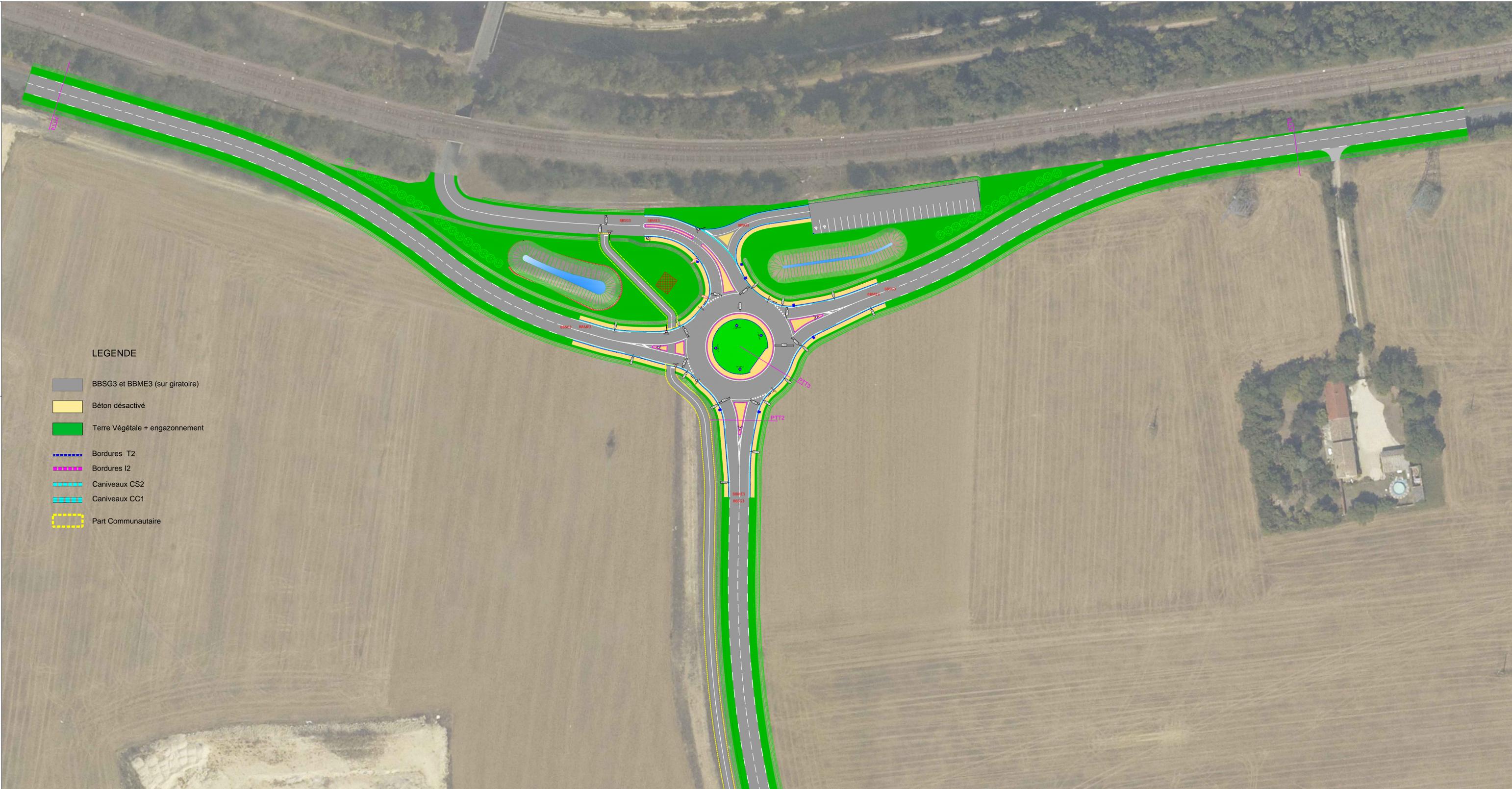
Dossier de Consultation des Entreprises

1 - Vue en plan des aménagements planche 1
Ech: 1/500

Modifié le
Responsable d'Agence
Territoriale
Echillais le,
M. GRAMMONT

le Directeur
SAINTES le,
F. CARON

APPROUVÉ
le Président du CONSEIL DEPARTEMENTAL
LA ROCHELLE le,
Département de
la Charente-Maritime



LEGENDE

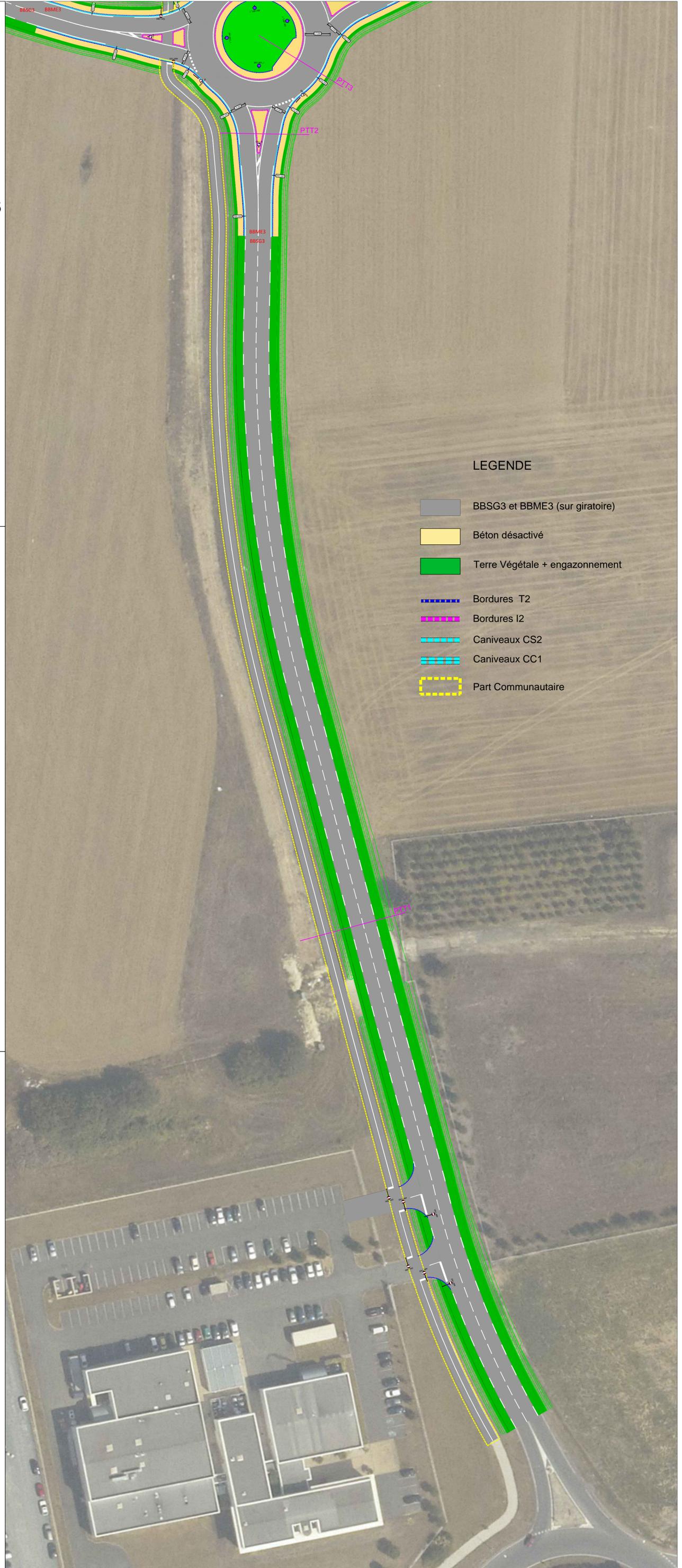
- BBSG3 et BBME3 (sur giratoire)
- Béton désactivé
- Terre Végétale + engazonnement
- Bordures T2
- Bordures I2
- Caniveaux CS2
- Caniveaux CC1
- Part Communautaire

Commune de Dompierre-sur-Mer
 et Périgny
 RD 108e1 Chagnolet
 Travaux d'aménagement d'un carrefour giratoire

Dossier de Consultation des Entreprises

1 - Vue en plan des aménagements planche 2
 Ech: 1/500

Modifié le		
Responsable d'Agence Territoriale Échillais le,	le Directeur SAINTES le,	APPROUVÉ le Président du CONSEIL DEPARTEMENTAL LA ROCHELLE le,
M. GRAMMONT	F. CARON	



LEGENDE

-  BBSG3 et BBME3 (sur giratoire)
-  Béton désactivé
-  Terre Végétale + engazonnement
-  Bordures T2
-  Bordures I2
-  Caniveaux CS2
-  Caniveaux CC1
-  Part Communautaire